



23-24

RAPPORT ANNUEL

Table des matières

	Message du président et du directeur général par intérim	3
	Énoncé de mission, de valeurs et de vision	4
	Profil des collèges constituants	5
	Le Plan stratégique et le Plan de réussite	6-15
	Population étudiante	16-19
	FORMATION RÉGULIÈRE	16
	Inscription par programme	16
	Pourcentage d'étudiants dans les récentes cohortes d'automne réussissant 80 % ou plus de leurs cours de la première session	16
	Taux de poursuite des études à la troisième session (tout programme au sein d'un même collège constituant) dans le cas des récentes cohortes d'automne	17
	Taux de diplomation (tout programme au sein d'un même collège constituant) durant la période de temps prescrite, plus deux années pour les récentes cohortes d'automne	17
	FORMATION CONTINUE	18
	Inscriptions et diplômés par programme	18
	Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) – Saint-Lambert	19
	États financiers	20
	État des résultats pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023	20
	Renseignements relatifs aux contrats de services comportant des dépenses de 25 000 \$ ou plus selon les déterminations du Conseil du Trésor	20
	Ressources Humaines	21
	Personnel par catégories	21
	Organigramme	21
	Conseil d'administration	22-25
	Conseil d'établissement - collèges constituants	22-25
	Commission des études	22-25
	Code d'éthique et de déontologie des membres des conseils	26-29
	Adresses	30

Message du président et du directeur général par intérim

2023/24 : Atteindre la stabilité dans la continuité

Les grands chantiers débutés au cours des deux dernières années portant sur la gouvernance, l'administration générale et le développement de nos services partagés se sont poursuivis en 2023-2024. Ainsi, les travaux des équipes de direction, du Conseil d'administration et des Conseils d'établissement des trois collèges constituants ont permis la révision et l'adoption de trois importants règlements soit le Règlement 3 concernant la nomination, le renouvellement de mandat et l'évaluation de la direction générale et de la direction des collèges constituants, le Règlement 4 concernant la gestion des ressources humaines et le Règlement 7 concernant l'admission des étudiants aux programmes académiques. Quatre politiques ont été également révisées et adoptées en 2023-2024 soit le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration et des membres des Conseils d'établissement, la Politique sur les conflits d'intérêts et le népotisme, la Politique sur la sécurité de l'information et la Politique relative à l'embauche et à l'évaluation d'un cabinet d'audit externe en plus de deux directives soit la Directive sur les contrats de services non soumis à l'autorisation du dirigeant d'organisme et la Stratégie de gestion des données de recherche institutionnelle.

Une réalisation importante au cours de cette année fût l'adoption par le Conseil d'administration en janvier 2024 des objectifs à long terme du plan stratégique 2023-2029 et l'adoption par les Conseils d'établissement de leurs objectifs respectifs de développement. Également porteur d'un développement pérenne de l'institution fût le travail rigoureux effectué par le Comité de sélection nommé par le Conseil d'administration chargé de doter le Collège d'un premier dirigeant résolument orienté vers l'avenir qui saura capitaliser sur les changements amorcés et guider l'organisation dans la réalisation de son plan stratégique 2023-2029. L'arrivée attendue d'une permanence à la direction générale devrait se concrétiser dans les premiers mois de la nouvelle année financière.

Devant cette volonté de maintenir une saine gouvernance et répondre aux exigences accrues auxquelles le Collège doit se conformer dans divers domaines, une coordination régionale des Affaires Corporatives et du Secrétariat général dédiée à ces fins a été mise sur pied et une avocate a été embauchée pour occuper ces fonctions. La création de ce secteur couvrant l'environnement juridique de l'organisation a permis de libérer le service des Ressources Humaines de cette responsabilité pour se concentrer sur l'important secteur du développement de notre capital humain. Il est important de souligner également que malgré tous les efforts dirigés vers les chantiers de gouvernance, les éléments essentiels de la mission du Collège concernant la qualité des programmes d'études et de la réussite étudiante ont été maintenues. Les trois collèges constituants ont atteint leurs objectifs d'admission et leur taux exceptionnel de diplomation et la qualité de leurs services aux étudiants en font notre plus grande fierté. Enfin, le Conseil d'administration a adopté le plan de mise en œuvre de l'important projet d'audit sur l'Assurance qualité - phase 2. Cette adoption par le Conseil d'administration représente le point de départ d'un important chantier d'une durée de plus de 2 ans, qui atteindra son point culminant en novembre 2026 avec la remise du rapport final à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

La poursuite du chantier concernant l'application des dispositions incluses dans la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français (la « Loi 14 ») est sans contredit un fait saillant de l'année 2023-2024. Les trois collèges constituants ont dû mettre en œuvre les grilles de cours modifiées pour inclure de nouveaux cours préparatoires à l'épreuve uniforme de français, et vivre les effets d'un processus d'admission ajusté pour, entre autres, se conformer aux nouveaux plafonds d'inscription qui ont été imposés. Répondre aux exigences de la Loi 14 représentait encore en 2023-2024 un défi considérable et nous pouvons affirmer que l'ensemble des acteurs clés ont répondu à l'appel avec professionnalisme et rigueur. L'année a également été marquée par la réalisation de projets importants d'infrastructure longuement attendus. Le Cégep Champlain à Saint-Lambert a complété son projet de remplacement de ses systèmes électromécaniques d'une valeur de plus de 12 M\$ - qui en plus d'assurer de ramener les systèmes mécaniques à un nouvel horizon de vie utile de 20 ans, procurera d'importantes économies d'énergie et une réduction des émissions de gaz à effet de serre. Du côté du Cégep Champlain-Saint-Lawrence, un investissement majeur dans la zone des casiers a été réalisé par la réfection des planchers et le changement complet de tous les casiers datant des années 1980. La livraison de ces projets illustre la qualité de la gestion financière du Collège et son efficacité dans leur réalisation. Au terme de l'année 2023-2024, le Collège a repris son élan et envisage désormais l'avenir avec confiance grâce à des instances de gouvernance animées par l'intérêt supérieur de l'organisation, mais surtout dédiées à la réussite et l'expérience étudiante.

Ensemble, nous transformons des vies et ouvrons des avenir resplendissants!



Jacob Burns

Jacob Burns
Président
Conseil d'administration



Yves Rainville

Yves Rainville
Directeur général par intérim

Énoncé de mission, de valeurs et de vision

MISSION

Le Cégep régional Champlain est un établissement d'enseignement postsecondaire public anglophone qui offre des programmes préuniversitaires et techniques en formation régulière ainsi que des programmes en formation continue, principalement en anglais. Grâce à une structure multirégionale unique, le Collège répond aux besoins de diverses communautés linguistiques et culturelles et participe au développement éducatif et socioéconomique des régions du Québec desservies par ses trois collèges constitutants : le Cégep Champlain à Lennoxville, le Cégep Champlain à Saint-Lambert et le Cégep Champlain-Saint-Lawrence.

Le Collège ayant à cœur la réussite et l'épanouissement personnel de ses étudiants, il contribue à leur donner les moyens de devenir des citoyens du monde à part entière, informés et responsables.

VISION

Passionnément engagé envers les étudiants et inspiré par sa mission et ses valeurs, le Collège aspire à :

- offrir des programmes et des services exceptionnels, novateurs et de haut calibre;
- former des diplômés reconnus pour l'excellence de leurs connaissances et de leurs compétences;
- attirer et retenir un personnel enseignant et non enseignant hautement qualifié; et
- être un cégep favorisant l'apprentissage.

VALEURS

Les principales valeurs prônées par le Collège sont les suivantes :

- **l'apprentissage** tout au long de la vie pour les étudiants, le personnel enseignant et non enseignant, et ce, tant sur le plan personnel que professionnel;
- **l'excellence** dans un souci constant d'amélioration;
- **le respect de toutes et de tous** par la transparence dans ses communications et par la volonté de maintenir un climat d'équité, de justice et d'honnêteté;
- **la compassion** qui se traduit par la bienveillance, la convivialité et la courtoisie dans les relations interpersonnelles ainsi que par la préoccupation du bien-être des étudiants, du personnel enseignant et non enseignant;
- **la collaboration** pour atteindre des buts et des objectifs communs;
- **la gestion responsable** reposant sur une utilisation réfléchie et efficace des ressources humaines, physiques, environnementales et budgétaires; et
- **l'esprit de communauté** entre ses établissements et **le respect des traditions** propres à chaque collège constituant.

PROFIL DU CÉGEP

Le Cégep régional Champlain est le seul établissement collégial de langue anglaise du Québec qui compte plusieurs collèges constitutants desservant trois régions administratives : la Capitale-Nationale (03), l'Estrie (05) et la Montérégie (16).

Chaque collège constituant, par son histoire, sa culture et ses propres traditions, offre aux étudiants une expérience unique et personnalisée en fonction de son histoire, de sa culture et de ses traditions propres. Les enseignants prennent le temps d'apprendre à connaître leurs étudiants et leur donnent l'attention et la rétroaction dont ils ont besoin pour réussir.

Le Cégep régional Champlain et ses collèges constitutants sont une destination d'études offrant une expérience exceptionnelle qui attire des étudiants locaux, nationaux et internationaux.



Profil des collèges constituant

CÉGEP CHAMPLAIN À LENNOXVILLE

Le Cégep Champlain à Lennoxville est situé dans l'arrondissement Lennoxville de la ville de Sherbrooke. Il partage le campus de l'Université Bishop's. Ce collège constituant accueille environ 1 200 étudiants et est situé dans les Cantons-de-l'Est où l'on trouve un autre cégep public et un cégep privé, tous deux francophones. Le Cégep Champlain à Lennoxville offre des programmes préuniversitaires et techniques ainsi que des services personnalisés de formation continue afin de répondre aux besoins des entreprises locales et d'une clientèle adulte de plus en plus nombreuse.

Le milieu rural pittoresque des Cantons-de-l'Est s'avère très attrayant pour un nombre croissant d'étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études postsecondaires ailleurs qu'en milieu urbain. Le Cégep Champlain à Lennoxville offre à ses étudiants des installations de haut calibre. Les étudiants collégiaux et universitaires partagent la bibliothèque, les salles de classe, les laboratoires, le complexe sportif et la salle à manger. Puisqu'un grand nombre d'étudiants viennent de l'extérieur de la région de Sherbrooke, le cégep comprend un complexe résidentiel de 317 chambres de style appartement, où le confort et l'intimité de la vie en résidence vont de pair.

CÉGEP CHAMPLAIN À SAINT-LAMBERT

Le Cégep Champlain à Saint-Lambert est situé sur la ligne de démarcation des municipalités de Saint-Lambert et de Longueuil, sur la rive sud de l'île de Montréal. Accueillant environ 3 000 étudiants, il s'agit du seul cégep anglophone de la Montérégie où l'on trouve également six cégeps publics francophones.

Le Cégep Champlain à Saint-Lambert offre plusieurs programmes préuniversitaires et techniques, ainsi que des attestations d'études collégiales (AEC) et des services de Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), tout comme des cours et des activités de formation continue.

Le Cégep Champlain à Saint-Lambert se trouve à quelque 10 minutes de marche de la station de métro Longueuil-Université de Sherbrooke, donc à une seule station de métro de Montréal, la métropole du Québec. Les étudiants qui le fréquentent proviennent de divers milieux culturels et parlent diverses langues, ce qui crée un environnement convivial, enrichissant et multiculturel où les étudiants peuvent faire connaissance avec de nouvelles personnes et vivre de nouvelles expériences.

CÉGEP CHAMPLAIN-SAINT-LAWRENCE

Le Cégep Champlain-Saint-Lawrence se trouve dans la ville de Québec (arrondissement de Sainte-Foy). Accueillant environ 900 étudiants, le Cégep Champlain-Saint-Lawrence est reconnu comme le seul cégep de langue anglaise dans la Capitale-Nationale, où l'on trouve aussi trois cégeps publics francophones. On y offre principalement des programmes préuniversitaires, mais également le programme de gestion des affaires P. W. Sims, un programme technique en plein essor offrant la possibilité d'équivalences pour des attestations dans plusieurs universités. Le Cégep Champlain-Saint-Lawrence offre en outre des programmes bilingues en partenariat avec le Cégep Limoilou et le Cégep Beauce-Appalaches.

Ce petit cégep de proximité niché au cœur de la ville de Québec offre aux étudiants la chance d'enrichir leurs compétences linguistiques à travers des expériences scolaires et culturelles exceptionnelles, ainsi que des activités sportives uniques, entre autres avec son équipe de golf de renommée nationale. Fort de plus de 60 ans d'histoire dans la région de Québec, le Cégep Champlain-Saint-Lawrence est un établissement phare de la communauté anglophone locale.



Le Plan stratégique et le Plan de réussite

6

RETOURNEZ À L'INDEX

RAPPORT ANNUEL - FAITS SAILLANTS 2023-2024

Voici un résumé des initiatives et des résultats qui découlent du Plan opérationnel annuel 2023-2024, qui fait référence à la neuvième année de mise en œuvre du plan stratégique 2015-2020.

ORIENTATION 1 : RENFORCER NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA RÉUSSITE DE NOS ÉTUDIANTS

RÉSULTAT GÉNÉRAL 1.1 Les étudiants du cégep reçoivent le soutien et les services nécessaires à leur réussite

Cégep Champlain à Saint-Lambert

- Toutes les sessions de la journée pédagogique de Saint-Lambert (IA en Éducation-possibilités et défis) ont abordé plusieurs éléments du plan de réussite des étudiants du cégep;
- Des objectifs d'apprentissage ont été insérés et évalués dans les programmes de la vie étudiante et des sports.

Cégep Champlain-Saint-Lawrence

- Nous avons poursuivi le déploiement de notre plan de réussite des étudiants 2022-2027 en mettant en place ou en maintenant :
 - Le maintien d'un poste de conseiller pédagogique dédié à la réussite des étudiants;
 - Mise en place d'un outil de suivi des objectifs individuels de formation et des intérêts professionnels (Orientation 1);
 - Première itération d'une Journée de la réussite;
 - Amélioration continue de notre tableau de bord local;
 - Maintien et promotion des ateliers de réussite scolaire;
 - Documentation du profil des étudiants participant aux ateliers de réussite scolaire;
- Poursuite de l'accompagnement systématique et individualisé des étudiants en difficulté ou à risque;
- Utilisation d'un outil de suivi de l'engagement étudiant pour les cours suivis au Cégep à distance;
- Création d'occasions pour les professeurs de partager leurs bonnes pratiques et de coconstruire des stratégies pédagogiques novatrices et efficaces;
- Maintenir une offre d'ateliers pédagogiques adaptés aux enseignants en fonction de leurs caractéristiques, ainsi que des caractéristiques de leurs cours et de leur programme (Orientation 4);
- Poursuite des opportunités de soutien pour les nouveaux enseignants (Orientation 4);
- Soutien aux enseignants et départements dans le développement et la mise en œuvre de stratégies pédagogiques adaptées aux étudiants inscrits dans un cours dont le taux de réussite est inférieur au taux habituel (Orientation 4).



Cégep Champlain à Lennoxville

- Les services aux étudiants ont embauché un technicien en travail social supplémentaire pour répondre aux besoins des étudiants en matière de santé mentale et pour développer des ateliers et des ressources à l'usage des enseignants et des membres de la communauté;
- Nous avons également engagé une nouvelle conseillère aux services adaptés qui a travaillé avec diligence pour moderniser nos approches de soutien aux étudiants et augmenter le nombre d'étudiants qui bénéficient de ces services;
- Cette année a également été l'année inaugurale de notre programme *Champlain Brains*, qui est une collaboration entre les TI et notre programme de Techniques informatiques. Les étudiants qui participent à ce programme reçoivent une formation pour aider les étudiants à utiliser la technologie au cégep. Ils ont également développé des ateliers sur l'utilisation éthique et responsable de l'IA pour les étudiants et ont aidé les enseignants à utiliser la technologie de manière innovante;
- Le programme Sentinelles de Champlain en est à sa quatrième année et est dirigé par l'un de nos enseignants de Techniques d'éducation spécialisée. Le coordonnateur du programme Sentinelles propose des ateliers à différents groupes d'étudiants et dans des programmes techniques, afin d'aider les étudiants à développer leurs aptitudes sociales et émotionnelles. Certains ateliers sont co-animés par des étudiants bénévoles dans une approche « par et pour les pairs ». Il existe également une composante de mentorat Sentinelles dans laquelle les étudiants reçoivent une formation pour fournir un soutien par les pairs en cas de problèmes socio-émotionnels;
- Le cégep soutient des programmes de tutorat par les pairs et par les enseignants dans un grand nombre de disciplines, notamment les mathématiques, les sciences infirmières et l'anglais. Nous offrons également un soutien complet aux étudiants inscrits à des cours de français grâce au Centre d'Aide en Français (CAF) et au Centre de Langue Écrite et Orale (CLÉO) organisés par notre département de français.

RÉSULTAT GÉNÉRAL 1.2 Les enseignants et le personnel sont soutenus dans leurs efforts pour améliorer la réussite de nos étudiants.

Cégep Champlain-Saint-Lawrence

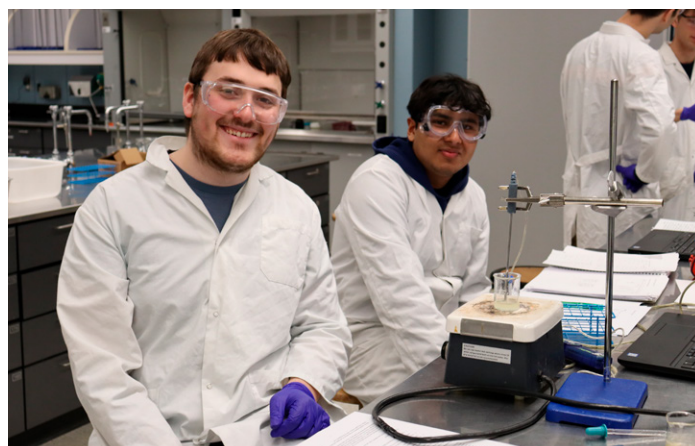
- Des mesures ont été déployées pour soutenir les étudiants non titulaires de certificat qui suivent les nouveaux cours de français qui mènent à l'épreuve uniforme de français.

ORIENTATION 2 : OFFRIR DES PROGRAMMES ET DES SERVICES PERTINENTS

RÉSULTAT GÉNÉRAL 2.1 Les étudiants du cégep ont accès à des programmes pertinents à l'enseignement régulier et à la formation continue

Cégep Champlain à Saint-Lambert

- La révision du programme de Sciences de la nature a été achevée à temps pour la session d'automne 2024;
- Toutes les grilles des programmes offerts ont été révisées afin de se conformer aux exigences de la Loi 14, tant les cours en français pour les titulaires d'un certificat ou bénéficiaires d'une exemption en vertu de la Charte de la langue française que les cours en français pour les « non-titulaires de certificat » qui permettraient à nos étudiants de réussir l'épreuve uniforme de français (EUF);
- Le cégep a terminé la révision de sa politique institutionnelle d'évaluation des programmes académiques (PIEPA);
- Le programme *iLead* a été étendu afin d'élargir son offre à une population plus large.



Cégep Champlain-Saint-Lawrence

- Adoption de la première politique de gestion et d'évaluation des programmes d'études (PIGEPE);
- La révision ministérielle du programme de Sciences de la nature est complétée;
- Toutes les grilles de programmes ont été modifiées pour répondre aux exigences de la deuxième phase de déploiement de la Loi 14;
- Les nouveaux cours de français préparant à l'épreuve uniforme de français ont été déployés;
- Le programme révisé de Sciences humaines a été mis en œuvre;
- La révision locale du programme d'Arts, de communication et de littérature a été entamée;
- En formation continue : collaboration avec les autres cégeps de la région pour développer des « certifications collégiales »;
- Huit étudiants ont reçu des bourses de stage pour participer à des projets de recherche menés par nos enseignants ou ceux de l'Université Laval;
- Trente étudiants ont participé à notre tout premier projet de mobilité internationale intégré à un cours crédité;
- Deux nouveaux cours complémentaires ont été proposés sur des questions contemporaines, l'un sur le développement durable, l'autre sur les cultures des Premières nations;
- Création des « *Pathfinders* », un groupe d'étudiants formés pour fournir des informations, des conseils et organiser des activités pour leurs pairs;
- Création d'un nouveau club STEM, Proto-St.Lau.

Cégep Champlain à Lennoxville

- Le taux élevé de demandes d'admission et le nombre élevé d'inscriptions suggèrent que nos programmes actuels sont adaptés à notre clientèle;
- Les révisions récentes des programmes de Sciences humaines, de Sciences de la nature, de Techniques d'éducation spécialisée et de Techniques de soins infirmiers garantissent que ces programmes sont à jour et pertinents;
- Nous procéderons à une révision du programme Techniques de comptabilité et de gestion (TCG) au cours des deux prochaines années;
- Le programme de Techniques de l'informatique (TI) fera l'objet d'une évaluation volontaire du programme afin de moderniser son offre au cours des prochaines années;
- Nous avons également établi un calendrier décrivant le cycle d'évaluation des programmes pour les dix prochaines années.

RÉSULTAT GÉNÉRAL 2.2 Nos enseignants et notre personnel sont soutenus dans leur capacité d'améliorer constamment les programmes et services qu'ils offrent

Cégep Champlain à Saint-Lambert

- Un temps de libération a été accordé au personnel du département de français pour aider les autres enseignants qui allaient enseigner en français;
- Le Centre de ressources en Français a été doté de ressources supplémentaires en libérant du temps de professeurs afin de soutenir les étudiants, et donc les professeurs, dans leur cours de français;
- Un temps de libération a été accordé pour aider les enseignants à aborder les questions émergentes de l'IA dans leurs cours;
- Au cours de l'année académique 2023-2024, 63 ateliers ont été proposés par le Centre pour l'enseignement et l'apprentissage.

Cégep Champlain-Saint-Lawrence

- Possibilités de développement professionnel
 - Grâce à notre offre de développement pédagogique :

Indicateurs	2023-2024
Participation aux activités pédagogiques proposées par le cégep	
Nombre d'activités diverses	18
Nombre de participations individuelles	174
Nombre d'enseignants	70
Participation aux activités pédagogiques proposées à l'extérieur du cégep	
Nombre d'activités diverses	6
Nombre de participations individuelles	9
Nombre d'organismes différents proposant ces activités	3
Nombre d'enseignants	7
Participation à la journée pédagogique de fin d'année	
Nombre d'enseignants	67

- Par l'utilisation de fonds de développement professionnel :

Indicateurs	2023-2024
Nombre d'activités différentes couvertes	22
Nombre d'enseignants	18
Coût total	9877 \$

- Différents projets : SoTL (3), innovation pédagogique (4), exploration de stratégies pédagogiques pour des cours spécifiques présentant des taux de réussite faibles et récurrents (2).



Cégep Champlain à Lennoxville

- Deux des conseillers pédagogiques sont passés du statut de projets spéciaux à celui d'employés permanents à temps plein du cégep;
- Le poste de coordonnateur du développement pédagogique et institutionnel a été créé afin de superviser le développement pédagogique des enseignants;
- Des journées de développement pédagogique ont été organisées au début des sessions d'automne et d'hiver;
- Les membres du corps enseignant ont organisé une série d'ateliers sur l'inclusion auxquels ont participé les enseignants, le personnel et les membres de l'administration;
- Les conseillers pédagogiques ont organisé une série d'ateliers sur l'utilisation de la technologie et de l'intelligence artificielle, ainsi que sur d'autres aspects de la pédagogie;
- Les membres de la communauté ont également utilisé les fonds disponibles pour s'engager dans des activités de développement professionnel individuelles ou collectives dans un large éventail de domaines.

Le Plan stratégique et le Plan de réussite

9

RETOURNEZ À L'INDEX

ORIENTATION 3: CRÉER UN MILIEU STIMULANT

RÉSULTAT GÉNÉRAL 3.1 Le cégep crée un environnement qui encourage une culture d'engagement dans la vie collégiale

Cégep Champlain à Saint-Lambert

- Le Cégep Champlain à Saint-Lambert a accueilli les championnats provinciaux de soccer et de basketball, avec la participation des étudiants à de multiples facettes des événements, ce qui leur a permis d'appliquer et de développer davantage leurs compétences et leurs aptitudes;
- Le Cégep Champlain à Saint-Lambert a assumé un rôle de leader dans les journées intercollégiales pour tous les cégeps anglais.

Cégep Champlain-Saint-Lawrence

- Renouvellement du mobilier de la cafétéria;
- Remplacement des casiers des étudiants;
- Création d'un espace dédié aux *Pathfinders*;
- Renouvellement du mobilier de 19 salles de classe achevant ainsi le cycle de renouvellement de toutes les salles de classe.

Cégep Champlain à Lennoxville

- En plus des ateliers et des journées de développement pédagogique, plusieurs événements ont été organisés tout au long de l'année;
- La Semaine de la vérité et de la réconciliation a été marquée par de nombreuses activités sur le campus organisées par diverses instances du cégep et en collaboration avec divers partenaires locaux (PRESE, Université Bishop's, Cégep de Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Séminaire de Sherbrooke);
- Une semaine d'activités célébrant la langue française a été organisée à l'occasion de la Semaine de la Francophonie.
- Diverses activités éducatives ont été organisées par notre département de physique avant l'éclipse solaire totale du 8 avril et ont culminé avec un grand rassemblement pour vivre l'éclipse impressionnante en tant que communauté;
- Nos programmes Arts visuels et Arts, lettres et communication ont collaboré à l'organisation d'un voyage d'une fin de semaine permettant aux étudiants de visiter les musées et les événements culturels de la Nouvelle-Angleterre;
- Notre programme d'échange avec l'Allemagne a donné l'occasion à nos étudiants de participer à un échange et a inclus une visite de la ville de Québec pour les étudiants allemands en visite, y compris les étudiants de Champlain intéressés;
- Dr Beverley Chalmers a été invitée à prendre la parole lors de notre symposium international annuel et de notre conférence sur les sciences humaines;
- Toutes ces activités ont été complétées par d'innombrables autres événements pédagogiques et sociaux organisés par des membres de la communauté et programmés tout au long de l'année académique.



Le Plan stratégique et le Plan de réussite

RÉSULTAT GÉNÉRAL 3.2 Le cégep développe des partenariats mutuellement bénéfiques

Cégep Champlain-Saint-Lawrence

- Formation aux entreprises Capitale-Nationale;
- Goupe Intercégep pour l'intégration des étudiants des Premiers Peuples;
- Jeffrey Hale Community Partners Group;
- ORES;
- Association des guides touristiques;
- Ville de Québec;
- Voice of English-Speaking Quebec (VEQ);
- Beneva (Programme de bourses);
- Morrin Center;
- AQPC;
- RSEQ;
- College Mérici;
- Youth for youth;
- Force Avenir;
- Pôle de l'enseignement supérieur de la Capitale-Nationale.

Cégep Champlain à Lennoxville

- Au cours de la dernière année, nous avons collaboré à divers projets avec des partenaires locaux et des partenaires du réseau;
- L'un de nos enseignants a revigoré notre projet d'entrepreneuriat en collaboration avec des collègues du Cégep de Sherbrooke et du Séminaire de Sherbrooke;
- Des membres de notre personnel de gestion et de notre personnel professionnel ont collaboré au Laboratoire de L'Inclusion tenu par le Cégep de Trois-Rivières et impliquant des représentants de l'ensemble du réseau des cégeps;
- Nos conseillers pédagogiques ont participé à PERFORMA (Université de Sherbrooke), à la Journée pédagogique intercollégiale, à la Conférence annuelle de l'AQPC et à diverses autres activités;
- Nous avons également revigoré nos relations avec l'Université Bishop's grâce à des négociations très fructueuses.



ORIENTATION 4 : ENCOURAGER L'INNOVATION

RÉSULTAT GÉNÉRAL 4.1 Champlain crée des occasions d'innover

Cégep Champlain à Saint-Lambert

- Le Cégep Champlain à Saint-Lambert a lancé la première phase de l'intégration de la RA/RV comme outil d'enseignement/apprentissage dans le programme de Soins infirmiers.

Cégep Champlain-Saint-Lawrence

- Une ressource a été engagée pour apporter un soutien aux enseignants dans le cadre de projets de recherche. Trois enseignants ont reçu des bourses de recherche;
- Une journée de la recherche a été organisée pour présenter les activités de recherche de nos enseignants et de nos professionnels;
- Groupe d'exploration de l'IA.

Cégep Champlain à Lennoxville

- Les domaines d'innovation comprennent le développement rapide de ressources pour soutenir la communauté dans l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle, en particulier les grands modèles de langage et l'IA générative, de manière éthique et responsable;
- De nombreux ateliers ont été organisés tout au long de l'année et des lignes directrices ont été élaborées par notre conseiller technopédagogique en collaboration avec notre comité technopédagogique;
- Toujours sur le thème de la technologie, notre département informatique a travaillé en étroite collaboration avec les enseignants en Biologie et en Soins infirmiers afin d'intégrer la réalité virtuelle dans les laboratoires;
- Les innovations pédagogiques ne se sont pas limitées à l'utilisation de la technologie. Plusieurs de nos professionnels et enseignants ont participé à des formations dans le cadre du programme Performa offert par l'Université de Sherbrooke et à des projets financés par le PRESE;
- Nous avons également été très présents au congrès annuel organisé par l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC). Nous espérons que nos professionnels et nos enseignants passeront de plus en plus du statut de participants à celui de présentateurs dans les années à venir;
- L'un de nos enseignants a collaboré avec des enseignants du Collège John Abbott dans le cadre d'un projet financé par l'ECQ visant à développer des outils pour aider les professeurs de Sciences de la nature à enseigner en français, conformément aux exigences de la loi 14.

RÉSULTAT GÉNÉRAL 4.2 Champlain est reconnu comme un innovateur par ses partenaires externes

Cégep Champlain à Saint-Lambert

- Le conseiller pédagogique du Cégep Champlain à Saint-Lambert a été invité à partager l'approche de Champlain en matière de EDI;
- Le Cégep Champlain à Saint-Lambert a présenté son programme de leadership étudiant (ILEAD) lors des journées Repcar de la Fédération des cégeps;
- Le Cégep Champlain à Saint-Lambert a présenté sa programmation EDI lors de la conférence intersectorielle des services aux étudiants en juin à Saint-Hyacinthe;
- Les étudiants du Cégep Champlain à Saint-Lambert ont été reconnus lors de la remise des prix provinciaux Forces Avenir avec 3 nominations, 3 finalistes.

Cégep Champlain-Saint-Lawrence

- Le Cégep Champlain-Saint-Lawrence a accueilli les Championnats nationaux de golf 2023 de l'Association canadienne du sport collégial;
- Le Cégep Champlain-Saint-Lawrence a partagé des informations sur la santé mentale des étudiants avec le *Jeffery Hale Community Partners Group* afin de les aider dans ses initiatives axées sur les jeunes.

Le Plan stratégique et le Plan de réussite

12

RETOURNEZ À L'INDEX

CÉGEP CHAMPLAIN-SAINT-LAWRENCE

Perfectionnement professionnel individuel des enseignants et enseignantes (E104)

Discipline	Titre	Coût
Administration	MBA Affaires internationales	400.00 \$
Administration	MBA Affaires internationales	469.44 \$
Administration	Colloque APPAC	248.36 \$
Anglais	Livres pour améliorer la conception et le contenu des cours	130.73 \$
Astrophysique	Réunion nationale d'astronomie	2 497.19 \$
Education Physique	Secourisme en région éloignée	269.72 \$
Education Physique	Cours en ligne de 10 semaines sur les schémas fonctionnels	204.80 \$
Français	Colloque de l'APEFC	1 065.63 \$
Géographie	Colloque du comité des enseignantes et enseignants de géographie au cégep	157.82 \$
Histoire	Livres pour améliorer la conception et le contenu des cours	283.40 \$
Informatique	Formation Python (3 x 427.75 \$)	1 283.25 \$
Littérature	Pièce de théâtre au Trident (2 x 172.07 \$)	344.14 \$
Philosophie	"The History of Evil in Antiquity"	72.59 \$
Philosophie	Cours de latin afin d'interpréter des passages de la philosophie classique	336.78 \$
Philosophie	Livres sur la philosophie	291.93 \$
Philosophie	Séminaire intercollégial de recherche en philosophie	427.90 \$
Science politique	Conférence annuelle de l'Association canadienne de science politique	1 161.12 \$
Tourisme	Assises du tourisme	232.53 \$
Total		9 877.33 \$

Attraction d'étudiants et d'étudiantes internationaux (R105)

Le Cégep Champlain-Saint-Lawrence ne fait pas de recrutement international.

Étudiants ayant des besoins particuliers / Accommodements / Valeur HAN – EESH (A-112)

Automne 2023 : 124 HAN

Hiver 2024 : 114 HAN

Plans d'intervention complétés, davantage d'étudiants ont été accueillis pour une évaluation initiale (145 à l'automne 2023).

Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en éducation supérieure

Des mesures de prévention et de sensibilisation ont été mises en place : l'association des étudiants a mis en place des mesures pour réduire le risque de violence sexuelle dans ses activités; les affiches des ressources externes disponibles pour les étudiants ont été mises à jour et placées dans divers endroits du cégep (salles de bain, tableaux d'affichage, aile des services d'aide, etc.); les étudiants ont été informés par MIO de l'adresse électronique pour signaler tout incident; des formations spécifiques pour les étudiants ont été obtenues en anglais au cours de l'année, mais n'étaient pas prêtes à être diffusées; et finalement, les étudiants se sont vus offrir une formation de premiers secours en santé mentale dans laquelle les impacts de la violence sexuelle sont abordés.

Une formation de sensibilisation à l'importance de la prévention contre les violences sexuelles a été proposée aux employés en septembre 2023 et en février 2024.

De plus, des lumières ont été ajoutées dans les stationnements et autres endroits, l'accès au cégep a été restreint pour certaines portes, un nouveau poste d'agent de sécurité qui est sur place le jour et le soir a été créé et l'argent reçu du ministère a été utilisé pour le salaire partiel d'une ressource professionnelle psychosociale.

En conséquence, aucun signalement ni plainte n'ont été reçus cette année.



CÉGEP CHAMPLAIN À LENNOXVILLE

Entente MELS-MSSS (A-106)

Environ 7 000\$ ont été distribués dans les milieux de stage pour soutenir les étudiants en Soins infirmiers et en Techniques d'éducation spécialisée.

Étudiants ayant des besoins particuliers / Accommodements / Valeur HAN - EESH (A-112)

Cette enveloppe a permis de libérer des enseignants et de financer des projets qui apportent un soutien supplémentaire aux étudiants en situation de handicap ou ayant d'autres besoins particuliers, en collaboration avec notre bureau des services adaptés. Les projets comprenaient : Tutorat d'anglais par des pairs, Soutien par les enseignants de Calculus, Soutien en clinique de soins infirmiers, Soutien TI par les pairs (*Champlain Brains*), Forum sur l'inclusivité (initiative EDI dirigée par les enseignants), Modernisation des évaluations en Technique d'éducation spécialisée.

Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en éducation supérieure

Un travailleur social à temps plein est le coordonnateur de la prévention des violences sexuelles et le premier contact des étudiants. Il est soutenu par l'équipe de conseillers des services aux étudiants. Au cours de l'année, 6 divulgations ont été reçues et 0 plainte a été déposée.

Ces six divulgations sont des événements qui se sont produits avant que les étudiants ne s'inscrivent au Cégep Champlain à Lennoxville. Nos conseillers ont pris le temps d'écouter chaque personne et les ont orientées vers des ressources externes spécialisées. Chaque étudiant a été rencontré pour la première fois dans un délai d'un ou deux jours après sa demande initiale aux Services aux étudiants. Certains étudiants sont revenus pour des rencontres supplémentaires afin de recevoir un soutien continu de la part de notre assistante sociale ou de nos techniciens en travail social. Ces divulgations n'étant pas des plaintes officielles, aucune sanction n'a été prise.

Outre les campagnes mensuelles menées par SEXed, notre programme de pairs éducateurs supervisé par des enseignants qui bénéficient d'un temps de libération à cette fin, tous les nouveaux étudiants ont dû participer à une formation sur la sensibilisation active des témoins et les employés ont dû participer à une activité de formation en ligne. Une formation complémentaire sur les relations toxiques a été proposée aux membres de la direction, au personnel et à l'association des étudiants par Caroline Paradis les 26 et 27 octobre. Cinq campagnes et événements supplémentaires ont été organisés pour la communauté du Cégep Champlain à Lennoxville. Des caméras de sécurité ont été ajoutées cette année dans les couloirs de nos résidences. De plus, un audit externe des terrains extérieurs est prévu pour l'automne 2024 afin d'identifier les secteurs de préoccupations potentiels.

Perfectionnement professionnel des enseignants et enseignantes (E104)

Activité	Nombre de participants	Coût total
Conferences		
Congrès annuel du Regroupement des Géographes du Québec	2	65.64 \$
Réunion annuelle de l'American Historical Association	1	1 500.00 \$
Colloque de l'Association des Professeur.es de psychologie du réseau collégial.	2	1 811.96 \$
Colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC)	5	3 705.08 \$
Colloque de Maternité	1	388.27 \$
Colloque du comité des enseignantes et enseignants de géographie au cégep.	1	304.70 \$
Conférence sur l'apprentissage et l'enseignement fondés sur des données probantes.	1	1 500.00 \$
Congrès des sciences humaines et sociales et études cinématographiques et médiatiques	1	1 500.00 \$
Congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique Française.	1	606.86 \$
Finance et investissement - Amsterdam Pays Bas	1	635.00 \$
Cours de maîtrise en informatique	1	1 128.53 \$
Cours de maîtrise en travail social	1	93.98 \$
Nutrition et médecine culinaire pour la santé mentale	1	171.31 \$
Atelier en ligne par Ivey Publishing sur les stratégies pour un enseignement efficace des cas	1	675.00 \$
Cours Performa - Actualisation de sa pratique enseignante (PRF600)	1	488.47 \$
Cours Performa - L'évaluation pour améliorer l'apprentissage (PED602)	1	404.13 \$
Cours Performa - Pédagogie et numérique au collégial (PRF610)	1	404.13 \$
Cours Performa - Pédagogie de l'apprentissage numérique	1	244.77 \$
Présentation lors du lancement d'un livre reprenant certains de ses écrits.	1	1 050.00 \$
Achat de livres d'art	1	225.00 \$
Forum sur la vitalité de l'éducation QUESCREN 2023	1	371.66 \$
Tables rondes au Salon du Livre	1	286.00 \$
Formation/information sur la santé des femmes, en particulier sur l'hormonothérapie	1	402.41 \$
Frais de scolarité pour la rédaction d'une thèse de doctorat universitaire	1	754.30 \$
Cours universitaire - Soins palliatifs et deuil	1	536.81 \$
Cours universitaires - Droit	1	975.00 \$
Conférence mondiale sur la comptabilité financière	1	815.00 \$
Formation en zoothérapie pour les professionnels	1	1 429.50 \$
Total		22 473.51 \$

Le Plan stratégique et le Plan de réussite

14

RETOURNEZ À L'INDEX

Attraction d'étudiants et d'étudiantes internationaux (R105)

Un professionnel a été engagé et 20 % de son temps est consacré à l'aide aux étudiants internationaux. Des efforts ont notamment été déployés pour accueillir et soutenir les étudiants réfugiés et pour accueillir un étudiant ukrainien. De plus, des efforts ont été déployés pour améliorer les informations disponibles en ligne pour les étudiants potentiels qui ne peuvent pas visiter l'établissement avant de poser leur demande d'admission ou d'arriver au cégep.

Amélioration de la réussite scolaire FEC (A-105)

Environ 18 000\$ ont été distribués pour soutenir des voyages pédagogiques. Ces fonds ont permis de couvrir les frais de transport et d'entrée pour des activités telles que des visites de musées et de galeries d'art locales, la participation à des événements culturels et des excursions éducatives à Québec et en Nouvelle-Angleterre.

Collaboration régionale (R107)

Le Cégep Champlain à Lennoxville reste activement engagé dans le Pôle régional (Estrie) local, en participant à la fois au Comité de pilotage et au Comité exécutif. Le cégep a tiré parti des possibilités de réseautage avec d'autres établissements d'enseignement postsecondaire de la région et a obtenu des fonds pour soutenir les initiatives de réconciliation avec les Autochtones. Ces initiatives comprennent des activités pour la Semaine de la vérité et de la réconciliation et un projet de revitalisation de la langue abénaquise.

Accessibilité aux services en santé mentale (8350-04)

Un technicien en travail social supplémentaire a été engagé pour travailler trois jours par semaine tout au long de l'année afin de réduire les temps d'attente et de mieux soutenir la santé mentale et le bien-être des étudiants. Malheureusement, en raison de la perte de cette enveloppe, cette pratique ne sera pas reconduite en 2024-2025.

Étudiants dans le domaine des sciences et génie (A113)

Un technicien de l'information à temps plein apporte le soutien supplémentaire nécessaire pour répondre de manière adéquate aux besoins des étudiants et des enseignants en Techniques informatiques.

Recherche au collégial (R103)

Le Collège continue de bénéficier de son adhésion à l'Association pour la recherche au collégial.

Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (8350-21)

Ce financement continue à soutenir la réussite des étudiants en employant un conseiller d'orientation à temps plein et un analyste de recherche afin d'être mieux à même d'analyser et de communiquer les données relatives à la réussite des étudiants. En outre, il a été utilisé pour soutenir le tutorat des étudiants en Soins infirmiers et le programme Sentinelles (qui aide les étudiants à développer leurs aptitudes socio-émotionnelles, leur bien-être et leur résilience).

CÉGEP CHAMPLAIN À SAINT-LAMBERT

Perfectionnement professionnel des enseignants (E104)

Le Centre pour l'enseignement et l'apprentissage (CEA) de notre établissement a mené une initiative globale de développement professionnel, en proposant un large éventail d'ateliers et d'événements conçus pour améliorer les pratiques pédagogiques et relever les défis émergents dans le domaine de l'éducation. Ces offres sont disponibles dans divers formats, y compris en personne, en ligne, hybride et à la demande, garantissant l'accessibilité et la flexibilité pour tous les enseignants. À l'automne 2023, le CEA a proposé 27 ateliers axés sur des thèmes essentiels tels que la décolonisation, les pratiques pédagogiques innovantes et le rôle évolutif de l'intelligence artificielle (IA) dans l'éducation. Ces ateliers ont fourni aux enseignants les outils et les idées nécessaires pour s'adapter à l'évolution du paysage éducatif.

En outre, une session d'intégration pédagogique a été organisée le 18 août 2023 pour soutenir les nouveaux éducateurs dans leur transition vers l'environnement collégial.

La session d'hiver 2024 a vu une expansion de ces efforts, le CEA proposant 36 ateliers qui ont continué à s'appuyer sur les thèmes de l'intégration de l'IA et de la décolonisation. Pour la première fois, le CEA a introduit un programme complet d'intégration pédagogique de deux semaines, du 16 janvier au 1^{er} février 2024, en collaboration avec divers départements et services engagés dans la réussite des étudiants. Cette initiative a culminé avec un événement de "journée pédagogique" dynamique, organisé conjointement avec le Building 21 de l'Université McGill, qui comprenait des séances immersives et un discours du Dr Ollivier Dyens, explorant les possibilités et les défis de l'IA dans le domaine de l'éducation.



L'engagement du Cégep Champlain à Saint-Lambert a dans le développement professionnel s'est étendu au-delà de notre cégep grâce à une forte participation à d'importantes conférences éducatives. Le cégep était bien représenté à l'événement virtuel IPD 2024, avec une présence notable de 60 participants et des contributions à 15 % des sessions. Nos enseignants ont également fait valoir leur expertise lors de conférences de premier plan telles que LCEEQ 2024, SALTISE 2024 et AQPC 2024.

Ces activités soulignent notre engagement en faveur d'une croissance professionnelle continue et du partage des meilleures pratiques au sein de notre établissement et de la communauté éducative au sens large.

Attraction d'étudiants et d'étudiantes internationaux (R-105)

En 2023-2024, nos activités internationales ont continué à se développer sur la base des efforts déployés l'année précédente. Le 3 octobre 2023, le Cégep Champlain à Saint-Lambert a signé un protocole d'entente (PE) avec le Hudson Valley Community College (HVCC) à Albany, dans l'État de New York. Parmi les possibilités offertes via le PE, on peut citer les échanges d'étudiants et/ou d'enseignants, l'élaboration ou la prestation conjointe de programmes, le développement professionnel des enseignants et le partage des meilleures pratiques dans les domaines de la gestion des cégeps.

Les retards enregistrés en 2023-2024 ont été attribués à une multitude de facteurs, notamment les grèves du personnel sur notre campus et les difficultés administratives rencontrées par notre cégep partenaire. L'identification d'un projet international avec le HVCC reprendra avec des réunions prévues pour le début de l'automne 2024, y compris une visite de notre cégep partenaire sur notre campus.

En avril 2024, nous avons assisté à la conférence annuelle Connection de CICA. La conférence a attiré des participants tels que des dirigeants d'établissements postsecondaires et des partenaires de tout le Canada et du monde entier. Cherchant à développer nos partenaires internationaux, nous avons établi un lien avec des présentateurs du College Sir Gar au Pays de Galles. Nous avons organisé une réunion virtuelle à la mi-juin pour poursuivre notre discussion sur un partenariat potentiel. La réunion s'est terminée sur une note positive avec l'identification de projets possibles pour l'année académique à venir. Une deuxième réunion a été fixée au début de l'automne pour poursuivre nos discussions.

Étudiants ayant des besoins particuliers / Accommodements / Valeur HAN (A-112)

Le Centre d'accès aux étudiants (CAS) a connu une croissance exponentielle au cours des dernières années, tant en ce qui concerne le nombre d'étudiants nécessitant des services que les types d'accommodements requis. L'année 2023-2024 a vu une augmentation des ressources enseignantes pour l'accompagnement académique en français (4 enseignants), en anglais (3 enseignants) et en mathématiques (1 enseignant) pour un total de 2,33 ETA. Il y a eu une augmentation des accommodements au fur et à mesure que le Québec s'orientait vers une approche basée sur les besoins. Le Collège a vu une énorme augmentation des services requis pour la session d'automne avec plus de 400 étudiants du CAS qui suivent des cours pendant l'année. HAN automne 2023 : 378 étudiants / HAN hiver 2024 : 334 étudiants. Les étudiants de la formation continue et les étudiants des cours d'été bénéficiant de services et d'accommodements étaient également en hausse.

Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur

La formation en ligne pour tous les étudiants et le personnel a été suivie à un taux de 26 %, ce qui représente une baisse significative par rapport à l'année dernière, mais il y a eu une augmentation de la participation à la formation en personne pour tous les groupes et organisations d'étudiants ainsi que pour les départements académiques et administratifs. En 2023-2024, le Bureau pour la prévention de la violence sexuelle a reçu sept divulgations qui ont été référées aux services d'aide à l'intérieur de 24 à 48 heures, dont une a donné lieu à une plainte officielle qui a été confiée à une firme externe d'enquête. Des mesures provisoires ont été mises en places, l'enquête a duré 90 jours et la sanction a été instaurée au cours de l'année suivante. Le cégep a également bénéficié d'un audit externe et d'un examen de ses terrains extérieurs, y compris le stationnement, les terrains extérieurs et les terrains de sport, permettant ainsi d'identifier des zones et de formuler des recommandations en matière de sécurité.

Accessibilité aux services en santé mentale (8350-04)

En 2023-2024, le cégep a employé 3 psychologues (2,6 ETP) et 2 travailleurs sociaux (2,0 ETP) ainsi qu'un psychothérapeute (0,6 ETP) au sein de l'équipe de santé mentale. La voix des étudiants a une fois de plus été le thème central des deux journées pédagogiques, qui comprenaient des panels d'étudiants sur la santé mentale. La création d'un cercle de partage pour les étudiants, avec des réunions hebdomadaires, a été très bien accueillie. L'équipe a également reçu une formation sur les pratiques holistiques de santé mentale autochtones et sur les moyens de les intégrer dans leur propre pratique - 174 étudiants ont été vus pour une psychothérapie - 1181 rendez-vous de psychothérapie - 5099 étudiants ont participé aux 94 ateliers de sensibilisation sur des sujets liés à la santé mentale.

Population étudiante

FORMATION RÉGULIÈRE

INSCRIPTION* PAR PROGRAMME

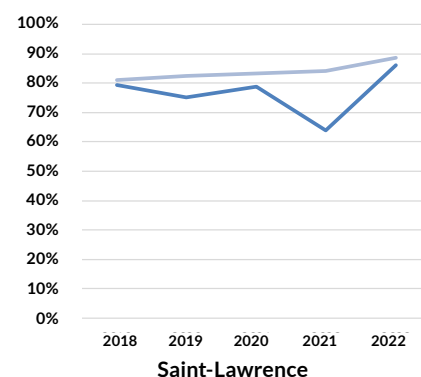
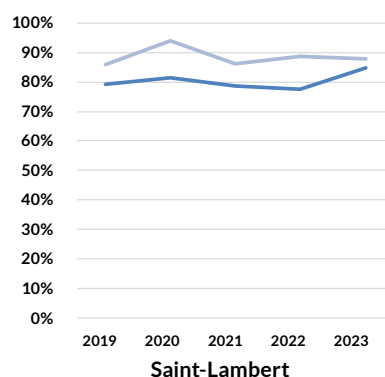
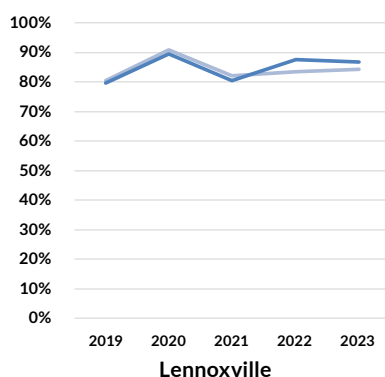
PROGRAMMES	LENNOXVILLE		SAINT-LAMBERT		SAINT-LAWRENCE	
	Automne 2023	Hiver 2024	Automne 2023	Hiver 2024	Automne 2023	Hiver 2024
ORIENTATION ET INTÉGRATION						
081.06 - Tremplin DEC	40	46	-	-	13	8
PRÉUNIVERSITAIRE						
200.12 - Sciences de la nature + Sciences humaines (Double DEC)	-	-	-	-	7	6
200.16 - Sciences de la nature + Arts, lettres et communication (Double DEC)	-	-	-	-	10	7
200.B0 - Sciences de la nature	224	189	632	564	329	284
200.C0 - Sciences de l'informatique et mathématiques	-	-	64	55		
300.16 - Sciences humaines + Arts, lettres et communication (Double DEC)	-	-	-	-	12	13
300.A0 - Sciences humaines	260	201	739	579	205	165
300.A1 - Sciences humaines	221	263	510	582	186	183
500.A1 - Arts, lettres et communication	89	68	224	188	38	40
510.A0 - Arts visuels	41	34	-	-	-	-
700.B0 - Histoire et civilisation	46	44	124	111	-	-
Sous-total	881	799	2 293	2 079	787	698
TECHNIQUE						
180.A0 - Soins infirmiers	77	78	109	104	-	-
351.A0 - Éducation spécialisée	45	37	-	-	-	-
410.B0 - Techniques de comptabilité et de gestion	38	35	-	-	-	-
410.D0 - Gestion de commerces	95	83	-	-	124	122
414.A0 - Tourisme	-	-	302	266	-	-
420.B0 - Techniques de l'informatique	-	-	19	19	-	-
Sous-total	328	299	627	559	124	122
TOTAL	1 249	1 144	2 920	2 638	924	828

Total d'étudiants à l'automne 2023 : 5 093

Total d'étudiants à l'hiver 2024 : 4 610

*Sont inclus uniquement les étudiants qui suivent au moins un cours crédité.

POURCENTAGE D'ÉTUDIANTS DES RÉCENTES COHORTES D'AUTOMNE AYANT RÉUSSI 80 % OU PLUS DE LEURS COURS DE LA PREMIÈRE SESSION



— Préuniversitaire
— Technique

(1) Les données proviennent du système CLARA.

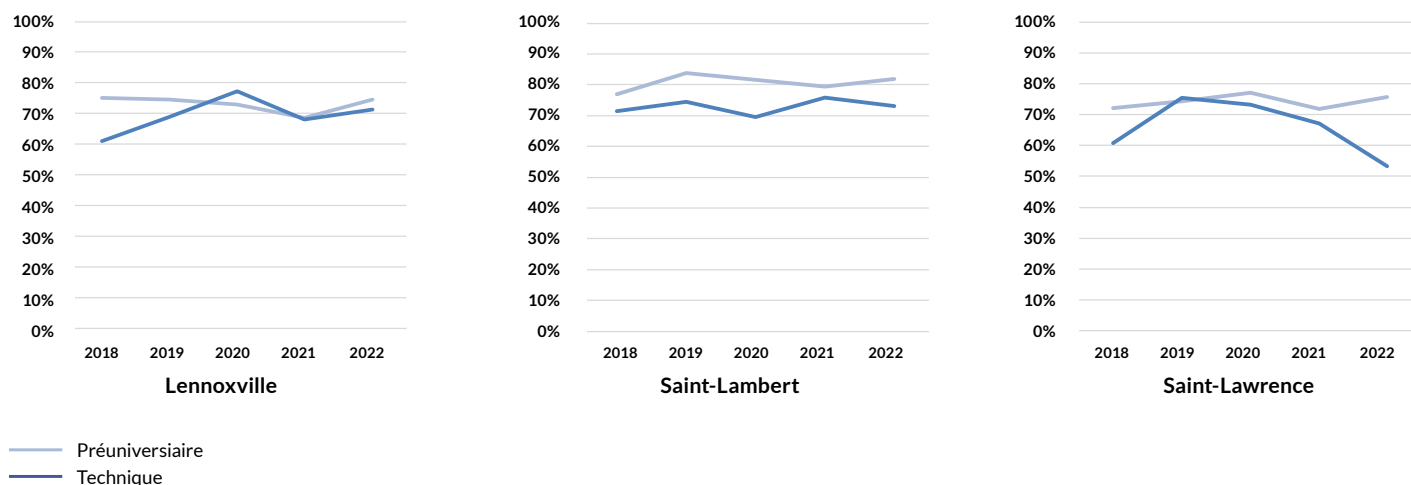
(2) Les résultats sont présentés pour les étudiants qui entrent dans leur programme sans expérience collégiale préalable (population A).

Population étudiante

FORMATION RÉGULIÈRE

TAUX DE PERSÉVÉRANCE À LA TROISIÈME SESSION

(MÊME PROGRAMME, MÊME COLLÈGE CONSTITUANT) DES RÉCENTES COHORTES D'AUTOMNE

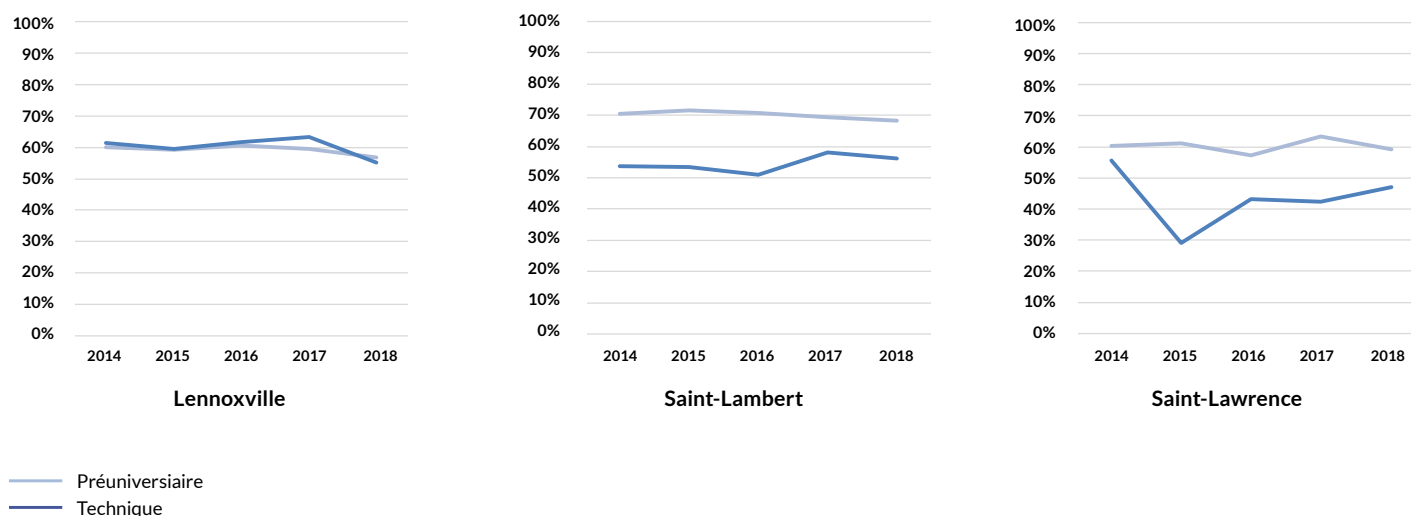


(1) Les données proviennent du Profil scolaire des étudiants par programme (PSEP), une base de données du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM).

(2) Les résultats sont présentés pour les étudiants qui entrent dans leur programme sans expérience collégiale préalable (population A).

TAUX DE DIPLOMATION DES RÉCENTES COHORTES D'AUTOMNE

(MÊME PROGRAMME, MÊME COLLÈGE CONSTITUANT) DEUX ANS APRÈS LA DURÉE PRÉVUE



(1) Les données proviennent du Profil scolaire des étudiants par programme (PSEP), une base de données du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM).

(2) Les résultats sont présentés pour les étudiants qui entrent dans leur programme sans expérience collégiale préalable (population A) combinés aux étudiants qui entrent dans leur programme après au moins une session dans un autre programme collégial (population B).

Population étudiante

FORMATION CONTINUE

INSCRIPTIONS* ET DIPLÔMÉS PAR PROGRAMME

LENNOXVILLE					
PROGRAMMES	Inscriptions*			Diplômés	
	Automne 2023	Hiver 2024	Été 2024	Automne 2023	Hiver 2024
AEC					
JEE.OK - Éducation à l'enfance	7	-	-	7	-
TOTAL	7	-	-	7	-

SAINT-LAMBERT					
PROGRAMMES	Inscriptions*			Diplômés	
	Automne 2023	Hiver 2024	Été 2024	Automne 2023	Hiver 2024
AEC					
EEC.1Y - Courtage immobilier résidentiel	58	84	60	21	13
JEE.OK - Éducation à l'enfance	11	30	19	-	-
JNC.1G - Éducation spécialisée	21	19	18	13	-
JNC.1H - Trouble du spectre autistique	12	23	22	11	-
LCA.DS - Spécialiste en transport et logistique	20	25	22	9	-
LCA.DT - Spécialiste du soutien aux ressources humaines	14	14	-	-	8
LEA.21 - Cisco Certified Network Associate (CCNA)	6	-	-	5	-
LEA.CS - Cisco Certified Network Professional (CCNP) Enterprise - Advanced Routing and Switching	20	11	8	1	-
LEA.D2 - Internet des objets industriels	34	13	12	17	-
LEA.D8 - Cybersécurité : Prévention et intervention	15	15	15	-	-
NTL.1K - Spécialiste de la réalité virtuelle et augmentée	32	9	8	21	-
TOTAL	243	243	184	98	21

SAINT-LAWRENCE					
PROGRAMMES	Inscriptions*			Diplômés	
	Automne 2023	Hiver 2024	Été 2024	Automne 2023	Hiver 2024
AEC					
LCA.C5 - Administration des affaires	12	17	-	-	8
TOTAL	12	17	-	-	8

* Sont inclus uniquement les étudiants qui suivent au moins un cours crédité.

Population étudiante

FORMATION CONTINUE

RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (RAC) - SAINT-LAMBERT

PROGRAMMES	SAINT-LAMBERT					
	Inscriptions			Diplômés		
	Automne 2023	Hiver 2024	Été 2024	Automne 2023	Hiver 2024	Été 2023
AECs						
JEE.OK - Éducation à l'enfance	81	119	42	18	30	4
JNC.1G - Éducation spécialisée	124	156	81	7	13	8
LCA.DS - Spécialiste en transport et logistique	16	24	14	1	4	4
LCA.DT - Spécialiste du soutien aux ressources humaines	4	4	1	-	-	-
LCE.53 - Bureautique - Agent d'administration	22	23	7	5	7	1
LEA.1Q - Spécialiste en soutien des technologies de l'information et des communications (TIC)	5	2	2	3	-	1
LEA.21 - Cisco Certified Network Associate (CCNA)	-	1	-	-	-	-
Sous-total	252	329	147	34	54	18
DECs						
412.A0 - Bureautique	36	35	18	3	3	-
420.B0 - Techniques de l'informatique (Administration réseau et sécurité)	8	14	7	-	-	-
Sous-total	44	49	25	3	3	-
TOTAL	296	378	172	37	57	18



États financiers

FONDS DE FONCTIONNEMENT

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024

	2024	2023
	\$	\$
Revenus		
Subventions	68 241 831	64 406 086
Droit d'inscription et scolarité	2 658 345	2 659 446
Vente de biens et services	2 510 147	2 505 531
Autres revenus	1 783 711	1 136 452
Locations	1 344 190	1 044 192
Total	76 538 224	71 751 707
Charges		
Salaires et avantages sociaux - Enseignants ¹	41 741 988	40 425 026
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels ¹	19 658 846	18 151 977
Fournitures et matériel	3 839 599	3 805 662
Services, honoraires, contrats et locations	8 609 485	7 769 319
Autres charges	253 415	217 103
Total	74 103 333	70 369 087
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	2 434 891	1 382 620

ÉVOLUTION DU SOLDE DE FONDS		
Solde de fonds (insuffisance) au début de l'exercice ²	14 267 853	14 029 214
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges ³	2 434 891	1 382 620
Virement au fonds des immobilisations	-4 832 079	-1 143 981
Solde de fonds (insuffisance) à la fin de l'exercice	11 870 665	14 267 853
<i>Solde de fonds affecté à des projets</i>	<i>4 764 664</i>	<i>6 860 222</i>
<i>Solde de fonds non affecté à des projets</i>	<i>7 106 001</i>	<i>7 407 631</i>

Les informations sont tirées des onglets "Résultats" et "État de l'évolution des soldes de fonds" du rapport financier annuel 2023-2024.

¹ Les salaires et les avantages sociaux comprennent les coûts de convention.

² Après redressements du Ministère.

³ Avant redressement du Ministère.

Renseignements relatifs aux contrats de services comportant une dépense égale ou supérieure à 25 000 \$ conformément au seuil décrété par le Conseil du trésor.

Durant l'année financière 2023-2024, le cégep a accordé un total de 38 contrats de services d'une valeur égale ou supérieure à 25 000 \$, pour un total de 2 245 818,46 \$.

Aucun de ces contrats de services ont été attribués à des particuliers.

Ressources humaines

PERSONNEL PAR CATÉGORIE

	CENTRE ADMINISTRATIF	LENNOXVILLE	SAINT-LAMBERT	Saint-Lawrence	TOTAL
CATÉGORIE DE PERSONNEL					
Cadres	12	10	19	7	48
Personnel enseignant	0	145	322	112	579
Professionnels	6	20	34	19	79
Personnel de soutien	14	33	67	26	140
TOTAL	32	208	442	164	846

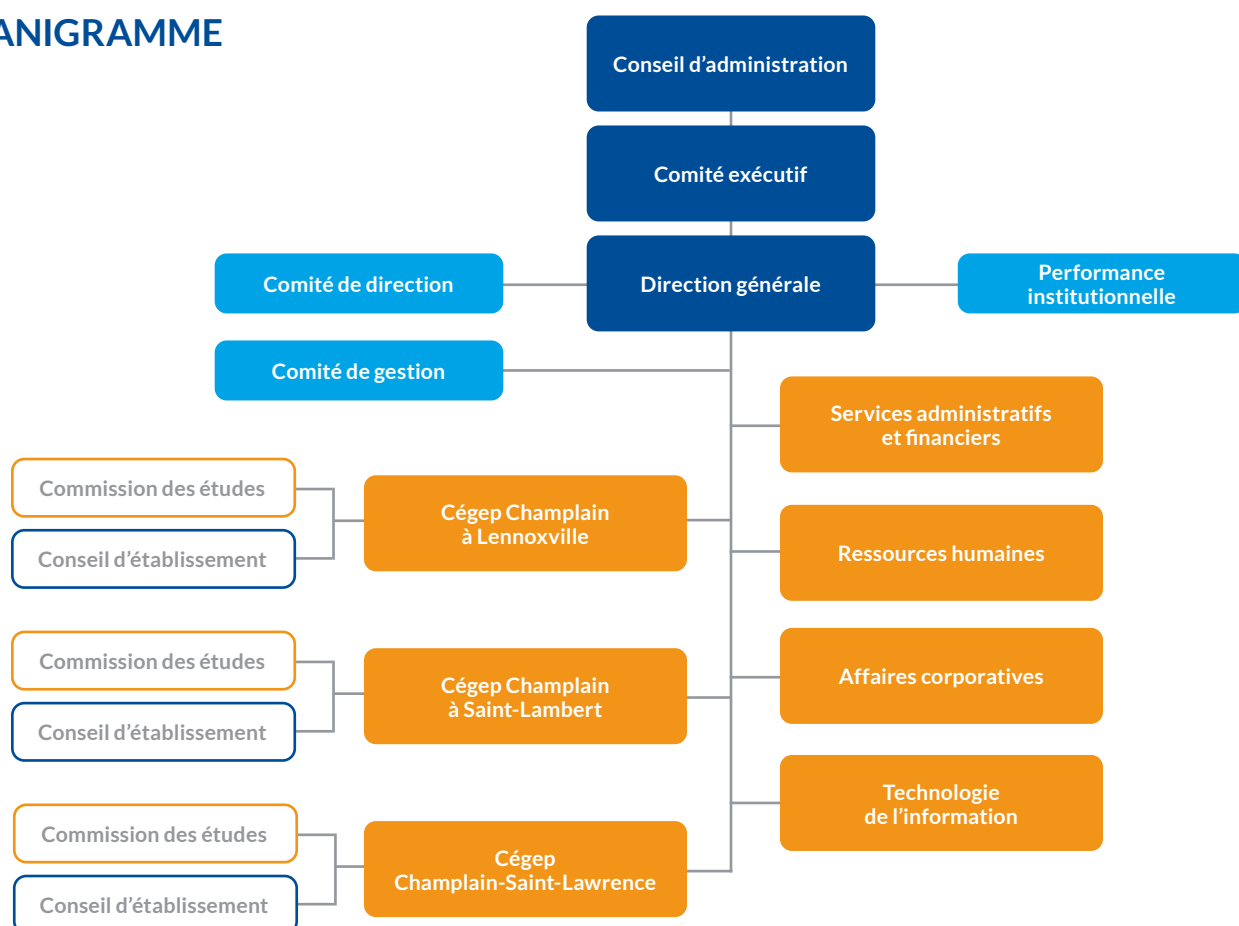
Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

En 2023-2024, le Collège n'a reçu aucun signalement d'actes répréhensibles en vertu de la Procédure visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

Le niveau de l'effectif établi conformément à l'article 38 de la Loi pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 n'excède pas celui de la période de référence prenant fin le 31 mars 2023, établie par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ORGANIGRAMME



Conseil d'administration

En date de juin 2024

Conseil d'administration

Yves Rainville (membre d'office) Directeur général par intérim

Brian Denison Représentant des professionnels non enseignant

Cégep Champlain à Lennoxville

Philip Cooper (membre d'office) Directeur de collège constituant par intérim

Jacob Burns Représentant diplômé préuniversitaire (Président)

Katie Warlund Représentante des enseignants (non-votante)

Simon Lefebvre Représentant du personnel de soutien

Antoine Laplante Représentant des étudiants, programme préuniversitaire

Kevin Deveau Représentant diplômé programme technique

Cégep Champlain à Saint-Lambert

Donald Shewan (membre d'office) Directeur de collège constituant

Denise Albert Représentante des enseignants

Julianne Varin Représentante des étudiants, programme préuniversitaire (non-votante)

Vacant Représentant des parents

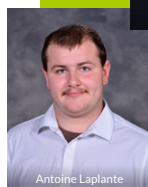
Cégep Champlain-Saint-Lawrence

Edward Berryman (membre d'office) Directeur de collège constituant

Martin Plante Représentant des enseignants

William Witteman Représentant des parents

Vincent Harvey Représentant des étudiants, programme préuniversitaire



NOMINATIONS MINISTÉRIELLES-REPRÉSENTANTS

Groupes socioéconomiques

Eric Richard

Geneviève Bourgoing

Mathieu Vigneault

Entreprises

Chantal Michel

Lisa Anderson

Conseil régional des partenaires du marché du travail

Vacant

Commissions scolaires

Vacant

Milieu universitaire

Alexandre Moïse

Conseil d'établissement Lennoxville

En date de juin 2024

Philip Cooper	Directeur de collège constituant par intérim et Directeur des études
Monika Mitchel	Représentante des parents
Akesh Gill-Coleman	Représentant des parents
Ela Piñero-Tabah	Représentante des étudiants – préuniversitaire
Antoine Laplante	Représentant des étudiants – préuniversitaire
Aaron Patella	Représentant des enseignants
Myriam Pruneau	Représentante des enseignants
Lois Dana	Représentante des professionnels non enseignant
Jennifer McLeod	Représentante du personnel de soutien

NOMINATIONS MINISTÉRIELLES REPRÉSENTANTS

Groupes socioéconomiques

Eric Richard

Milieu universitaire

Isabelle Goyette

Commissions scolaires

Kandy Mackey

Conseil régional des partenaires du marché du travail

Vacant

Entreprise

Sébastien Houle (Président)

Vacant

Vacant

Commission des études Lennoxville

En date de juin 2024

Philip Cooper	Directeur de collège constituant par intérim et Directeur des études
Antoine Fortin-Veilleux	Directeur adjoint, Organisation scolaire et registrariat
Katie Warlund	Représentante des enseignants – Éducation
Anabel Piñero	Représentante des enseignants – Éducation
Pierre-Anne Bélanger	Représentante des enseignants – Science
Diana Bellows	Représentante des enseignants – Science
Nicolas Lecomte	Représentant des enseignants – Sciences Humaines
Guillaume Martin	Représentant des enseignants – Sciences Humaines
Matthias Harte	Représentant des enseignants – Programme Technique
Isabelle Ménard	Représentante des enseignants – Programme Technique
Myriam Pruneau	Représentante des enseignants – ALC
Murray Johnston	Représentant des enseignants – ALC
Daniela Fernandes	Représentante des professionnels
Jordan Glass	Représentant des professionnels
Marie-Félix d'Amours	Représentante du personnel de soutien
Gabriel Geraghty	Représentant des étudiant (VP Académique)
Anabelle Vellend	Représentante des étudiants (VP Interne)
Aryaman (Aaron) Aiyaar	Représentant des étudiants
Jack Eldridge	Représentant des étudiants



Conseil d'établissement Saint-Lambert

En date de juin 2024

Donald Shewan	Directeur de collège constituant et Directeur des études
Denise Albert	Représentante des enseignants
Malcolm Harper	Représentant des enseignants
Vince Amato	Représentant des professionnels non enseignant
Henriette Dumont	Représentante du personnel de soutien
Stefan Iordan	Représentant des parents
Robert Soroka	Représentant des parents (Président)
Julianne Varin	Représentante des étudiants
Ekaterina Volokhova	Représentante des étudiants

NOMINATIONS MINISTÉRIELLES-REPRÉSENTANTS

Commissions scolaires

Vacant

Milieu universitaire

Richard Fontaine

Groupes socioéconomiques

Geneviève Bourgoing

Conseil régional des partenaires du marché du travail

Jaswinder Sehota

Entreprises

Jean-Robert Lessard

Michael Newton

Moira Paterson



Commission des études Saint-Lambert

En date de juin 2024

Donald Shewan	Directeur de collège constituant et Directeur des études
Bessie Assimakopoulos	Représentante des enseignants
Alison Clark	Représentante des enseignants
Vanna Fonsato	Représentante des enseignants
Christine Gerard	Représentante des enseignants
Nicklas Haglund	Représentant des enseignants
Paul Hanson	Représentant des enseignants
Malcolm Harper	Représentant des enseignants
Christopher Langlois	Représentant des enseignants
Carmela Mancuso	Représentante des enseignants
Susan Martin-Kaller	Représentante des enseignants
Viktoriya Sulzhenko	Représentante des étudiants (CSA)
Brooke Alyea	Représentante des professionnels formation continue
Kevin Thornhill	Représentant des professionnels – conseiller pédagogique (jour)
Geneviève Bourassa	Représentante du personnel de soutien
Alex Borja	Adjoint à la direction des études, organisation scolaire
Anthony Singelis	Adjoint à la direction des études, enseignement
Mark Wallace	Directeur, formation continue



Conseil d'établissement Saint-Lawrence

En date de juin 2024

Edward Berryman	Directeur de collège constituant et Directeur des études
France Séguin	Représentante des enseignants
Lisa Birch	Représentante des enseignants
Dante Fava	Représentante des parents
Lisa Shortt	Représentante des parents
Nathalie Gagné	Représentante des professionnels
Charles Nadeau	Représentant du personnel de soutien
Bénédicte Glorieux	Représentante des étudiants
Vincent Harvey	Représentant des étudiants

NOMINATIONS MINISTÉRIELLES-REPRÉSENTANTS

Conseil régional des partenaires du marché du travail

Jean-François Champoux

Groupes socioéconomiques

Maurice Dussault

Mathieu Vigneault (Président)

Entreprises

Vacant

Vacant

Vacant

Commissions scolaires

Marie-Pierre Lamarche

Secteur universitaire

Sehl Mellouli

Commission des études Saint-Lawrence

En date de juin 2024

Edward Berryman	Directeur de collège constituant et Directeur des études
Angela Stevens	Adjointe à la direction des études, enseignement, services professionnels et formation continue
Catherine Talbot	Coordonnatrice au développement pédagogique et institutionnel
Stefanie Oakes	Représentante des professionnels non enseignant
Alexandre Roussel	Représentant des professionnels non enseignant
Marina Aaron	Représentante des professionnels non enseignant
Geneviève Ribordy	Représentante des enseignants – Sciences humaines
France Séguin	Représentante des enseignants – Éducation
Patrick Savard	Représentant des enseignants – Éducation
Philippe Blouin	Représentant des enseignants – Éducation
Christopher St-Laurent Pedneault	Représentant des enseignants – Science
Jason Savard	Représentant des enseignants – ALC
Marc-André Frenette	Représentant des enseignants – Domaine des affaires
Martin Huard	Représentant des enseignants – Mathématiques
Martin Thériault	Représentant des enseignants – Tourisme
Alice Michel	Représentante des étudiants
Soriya Casals	Représentante des étudiants



Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration et des membres des conseils d'établissement

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont conformes à l'article 3.0.4 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30). Ces mesures complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà énoncées aux articles 321 à 330 du [Code civil du Québec](#) (RLRQ) et aux articles 12, 20.1, 41, 51 et 68 de la Loi. En cas de conflit avec les règles énoncées dans le présent [Code](#), les mesures législatives d'ordre public, notamment les articles 12, 20.1, 41, 51 et 68 de la Loi, prévalent.

Les principes énoncés ci-après reposent sur le sens de la justice, de l'honnêteté et de l'intégrité.

ARTICLE 1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.1 Définitions

Les définitions qui suivent s'appliquent au présent Code.

- a) « Loi » La Loi sur les cégeps d'enseignement général et professionnel (RLRQ, c. C-29).
- b) « conseil d'administration » Le conseil d'administration du Cégep régional Champlain;
- c) « membre du conseil d'établissement » Un membre de l'un des trois conseils d'établissement;
- d) « règlement no 1 » La dernière version adoptée du règlement no 1 du Cégep régional Champlain sur l'administration générale du Cégep;
- e) « présidence » Selon le contexte, soit la ou le membre du conseil d'administration élu(e), pour l'exercice financier par le conseil d'administration pour remplir le rôle et les responsabilités prévus notamment à l'article 4.3 du règlement no 1; soit (ii) la ou le membre du conseil d'établissement élu(e) par le conseil d'administration pour remplir un rôle et des responsabilités similaires, avec les adaptations nécessaires;
- f) « Code » La dernière version adoptée du présent Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration et des membres des conseils d'établissement;
- g) « Cégep régional Champlain » Les services administratifs du Champlain Regional College et de ses collèges constituants;
- h) « Cégep » Le Cégep régional Champlain et ses collèges constituants, individuellement ou collectivement selon le contexte;
- i) « collèges constituants » Les collèges constituants du Cégep régional Champlain, à savoir le Cégep Champlain à Lennoxville, le Cégep Cégep Champlain à Saint-Lambert a et le Cégep Champlain-Saint-Lawrence, individuellement ou collectivement selon le contexte;
- j) « membre employé(e) » La direction générale du Cégep régional Champlain, les directions des collèges constituants ainsi que les membres du personnel enseignant, les membres du personnel professionnel et les membres du personnel de soutien du conseil d'administration et/ou du conseil d'établissement;
- k) « exercice financier » La période allant du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année;
- l) « comité de gouvernance et d'éthique » Comité permanent du conseil d'établissement créé conformément à l'article 5.2 du règlement no 1;

- m) « conseil d'établissement » Le conseil d'établissement de chaque collège constituant, conformément aux articles 48 et 49 de la Loi;
- n) « membre du conseil d'administration » Personne qui siège au conseil d'administration;
- o) « membre » Une personne qui est membre du conseil d'administration et/ou d'un conseil d'établissement;
- p) « secrétariat général » Titulaire du secrétariat général du Cégep régional Champlain.

1.2 Objectifs

Le présent code a pour objectif de définir les règles d'éthique et de déontologie des membres pour :

- maintenir et renforcer la confiance du public en ce qui a trait à l'intégrité, l'objectivité et la transparence de la gouvernance du Cégep;
- permettre aux membres d'exercer leur mandat et de s'acquitter de leurs devoirs avec confiance, indépendance et objectivité pour mieux accomplir la mission du Cégep;
- refléter la mission, la vision et les valeurs du Cégep approuvées par le conseil d'administration.

1.3 Application

Le présent Code s'applique aux membres et, dans le cas de l'article 2.03, aux ancien(e)s membres du conseil d'administration et des conseils d'établissement.

ARTICLE 2 DEVOIRS ET OBLIGATIONS DES MEMBRES

2.1 Généralités

Les membres s'acquittent de leurs tâches en toute indépendance, avec intégrité et bonne foi, dans l'intérêt supérieur du Cégep en vue de l'accomplissement de sa mission. Les membres agissent avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et régularité, comme le ferait toute personne raisonnable et responsable en pareilles circonstances.

2.2 Devoirs et obligations des membres en fonction

Dans l'exercice de leurs fonctions, les membres doivent

a. Agir personnellement :

Le mandat est de nature personnelle et ne peut être sous-délégué par procuration ou autrement.

b. Agir avec diligence :

L'obligation d'exercer les fonctions de membre entraîne nécessairement l'obligation pour les membres d'être présent(e)s aux réunions du conseil d'administration ou des conseils d'établissement, sauf si leur absence est justifiée par un motif valable.

c. Agir en collégialité :

Les membres n'agissent pas individuellement, mais en collégialité avec les autres membres du conseil d'administration ou du conseil d'établissement, et les membres des comités du conseil d'administration, selon le cas.

Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration et des membres des conseils d'établissement

d. Agir de manière indépendante dans l'intérêt des cégeps

Le conseil d'administration et les conseils d'établissement sont composés de personnes issues de contextes et de milieux différents, qui apportent chacune leur expertise, leur expérience et leurs connaissances au conseil d'administration et/ou aux conseils d'établissement.

Les membres ne doivent pas agir dans leur intérêt personnel ni dans l'intérêt des personnes appartenant aux mêmes communautés, et doivent donc toujours agir dans l'intérêt supérieur du Cégep.

e. Agir en conformité avec la loi :

Dans l'exercice de leurs fonctions, les membres doivent se conformer aux obligations qui leur sont imposées par les lois et règlements et par les lettres patentes du Cégep, et agir dans les limites des pouvoirs qui leur sont conférés.

f. Agir avec prudence et diligence :

Les membres veilleront donc à bien comprendre les questions qui leur sont soumises et à se tenir informé(e)s de la situation du Cégep afin d'être en mesure d'agir de manière appropriée. Le conseil d'administration ou le conseil d'établissement peut demander l'avis d'expert(e)s sur des questions qui ne relèvent pas des connaissances et des compétences habituellement requises pour prendre la décision qui est dans l'intérêt supérieur du Cégep.

Dans la limite de leurs capacités, les membres doivent agir comme le ferait une personne raisonnable et responsable dans les circonstances.

g. Agir avec honnêteté et loyauté :

Les membres doivent agir avec honnêteté et loyauté dans l'intérêt du Cégep.

Les membres doivent s'abstenir de participer à une discussion ou de voter sur une question pour laquelle elles ou ils ont un intérêt direct. Les membres doivent éviter de se placer en situations de conflit réelles, potentielles ou apparentes entre un intérêt personnel ou celui de la personne ou des personnes qui les ont élu(e)s ou nommé(e)s, et les devoirs et obligations de leur poste.

En outre, les membres ne doivent pas dénigrer le Cégep et doivent respecter certaines règles, notamment

- ne pas utiliser à leur profit ou dans leur intérêt des biens du Cégep, sauf autorisation;
- ne pas divulguer de renseignements protégés ou confidentiels du Cégep obtenus en raison de leurs fonctions;
- s'abstenir d'abuser de leurs pouvoirs ou d'user indûment de leur position pour en tirer des avantages sur le plan personnel;
- ne pas accorder, solliciter ou accepter, directement ou indirectement, une faveur ou un avantage indu pour elles-mêmes ou eux-mêmes ou pour un tiers, et ne pas accepter de cadeau, de marque d'hospitalité ou d'autre avantage, à l'exception de ce qui est d'usage et d'une faible valeur.

h. Agir avec civilité et respect :

Le comportement des membres doit être digne et respectueux des autres membres. Les membres doivent s'exprimer avec modération et éviter de porter atteinte à la réputation de quiconque.

2.3 Devoirs et obligations des membres ayant quitté leurs fonctions

Une personne, dans les douze (12) mois qui suivent immédiatement la fin de son mandat de membre, doit :

- agir de manière à ne pas tirer indûment profit de ses anciennes fonctions de membre;
- s'abstenir en son nom ou au nom d'autrui dans tout processus, négociation, ou autre opération dans lequel le Cégep ou collège constituant est susceptible d'être partie prenante. Cette règle ne s'applique pas au membre employé(e) qui interjette appel en vertu de son contrat de travail.

Après avoir quitté leurs fonctions, les membres doivent continuer à s'abstenir d'utiliser et/ou de partager des renseignements confidentiels ou protégés du Cégep tant que ces renseignements demeurent confidentiels ou protégés ou jusqu'à ce que ces renseignements soient rendus publics sans qu'il y ait eu d'action ou de faute de leur part.

ARTICLE 3 RÉMUNÉRATION

3.1 Rémunération interdite

Les membres n'ont droit à aucune rémunération de la part du Cégep pour l'exercice de leurs fonctions de membres, sauf indication contraire du gouvernement du Québec. Les membres ne peuvent recevoir aucune rémunération du Cégep, à l'exception du remboursement de certains frais dûment autorisés et d'un cadeau d'usage lors de la cessation de leurs fonctions.

La disposition qui précède ne s'applique pas au contrat de travail, au salaire et aux autres conditions de travail des membres employé(e)s.

ARTICLE 4 CONFLITS D'INTÉRÊTS

4.1 Objectif

Les règles suivantes visent à aider les membres à bien comprendre les situations de conflit d'intérêts et à définir les mesures administratives pour les membres en situation de conflit d'intérêts dans le but de servir au mieux l'intérêt supérieur du Cégep.

4.2 Principes généraux

Il y a conflit d'intérêts dans toutes situations réelles, potentielles ou apparentes qui, selon les normes objectives, sont de nature à compromettre ou susceptibles de compromettre l'indépendance et l'impartialité d'un(e) membre ou dans une situation où un(e) membre cherche à utiliser la nature de son poste pour obtenir indûment des avantages pour elle-même ou lui-même ou pour un tiers.

Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration et des membres des conseils d'établissement

4.3 Situations constituant un conflit d'intérêts

Il y a notamment un conflit d'intérêts visé par le présent Code dans les situations où la membre ou le membre

- a un intérêt direct ou indirect dans une délibération du conseil d'administration ou d'un conseil d'établissement;
- a un intérêt direct ou indirect dans un contrat ou un projet de contrat avec le Cégep;
- a un intérêt direct ou indirect dans une question qui nécessite une décision du conseil d'administration;
- obtient ou obtiendra un avantage personnel résultant d'une décision du Cégep;
- accepte un cadeau ou un avantage quelconque de la part d'une entreprise qui traite ou est susceptible de traiter avec le Cégep, à l'exception des cadeaux d'appréciation d'une valeur nominale;
- utilise sa position de membre pour promouvoir ou agir en tant que représentant(e) d'un groupe.

4.4 Situations constituant un conflit d'intérêts des membres employé(e)s

En dehors des règles énoncées à l'article 4.3 ci-dessus, la ou le membre employé(e) se trouve en situation de conflit d'intérêts dans les cas définis aux articles 12, 20.1, 41, 51 et 68 de la Loi.

4.5 Divulgence d'intérêts

Dans les trente (30) jours suivant leur nomination, tous les membres doivent remplir une déclaration d'intérêt (voir annexe 1) et la soumettre à la présidence du conseil d'administration ou du conseil d'établissement compétent, selon le cas. Cette déclaration expose, à la connaissance du membre :

- a) ses intérêts dans des organisations qui ont fait ou font des affaires avec le Cégep et/ou un collège constituant;
- b) tout conflit d'intérêts inhérent, qu'il soit réel, potentiel ou apparent.

Cette déclaration d'intérêt doit être révisée et mise à jour chaque année par chaque membre au plus tard le 1^{er} août.

En outre, chaque membre doit divulguer rapidement par écrit à la présidence du conseil d'administration et/ou du conseil d'établissement compétent, selon le cas, toute situation survenant après la soumission de sa déclaration d'intérêt annuelle et constituant un conflit d'intérêts au sens du premier paragraphe de l'article 12 de la Loi.

4.6 Restrictions

En dehors des restrictions prévues aux articles 12, 20.1, 41, 51 et 68 de la Loi, un membre en conflit d'intérêts doit s'abstenir d'influencer les autres membres, de participer aux délibérations et de voter sur la question ou la résolution, et doit en outre se retirer de la réunion pour permettre aux délibérations et au vote de se dérouler en son absence et en toute confidentialité.

ARTICLE 5 CONFIDENTIALITÉ

5.1 Généralités

Le présent article traite de l'obligation de discrétion et de confidentialité qui incombe aux membres. Dans l'article 5.2 ci-dessous, on entend par « conseil » soit le conseil d'administration du Cégep régional Champlain soit le conseil d'établissement d'un collège constituant, selon le cas.

5.2 Accessibilité et transmission des renseignements

Les renseignements et les documents qui sont partagés ou présentés aux fins des activités du conseil sont confidentiels jusqu'à ce qu'ils soient rendus publics par une décision du conseil.

Les membres doivent respecter la confidentialité des renseignements reçus aux fins de la gouvernance du Cégep ou du collège constituant, quel que soit le mode de transmission. Sont visés notamment les renseignements échangés par voie électronique, ainsi que dans le cadre de vidéoconférences ou de téléconférences.

Les membres ont une obligation de confidentialité à l'égard du contenu des délibérations du conseil et de ses comités qui se déroulent à huis clos ou qui sont soumises à l'article 12 de la Loi.

Les membres doivent signer le formulaire de confidentialité avant de participer aux activités du conseil (voir l'annexe 2)



Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration et des membres des conseils d'établissement

ARTICLE 6 ADMINISTRATION DU CODE

6.1 Secrétariat général

Le secrétariat général est chargé de ce qui suit :

- informer les membres du contenu et de l'application du Code;
- conseiller le Cégep et/ou un(e) membre aux prises avec une situation jugée problématique;
- enquêter avec diligence sur les allégations d'irrégularités eu égard au présent Code et signaler ses observations à la présidence du conseil d'administration ou à la présidence du conseil d'établissement compétent;
- présenter un rapport annuel au conseil d'administration ou au conseil d'établissement, selon le cas, notamment le nombre de cas traités et leur suivi, les infractions examinées par le comité de gouvernance et d'éthique, les décisions et les sanctions imposées par ce comité, ainsi que le nom des membres démis(es) de leurs fonctions, suspendu(e)s, ou ayant fait objet d'un blâme au cours de l'exercice financier.

6.2 Administration ad hoc du Code

Les questions relatives à l'application du Code au cours des réunions du conseil d'administration et des conseils d'établissement sont soumises aux règles de procédure des réunions telles que décrites dans le règlement no 1. La présidence (ou, dans une situation intéressant la présidence, la vice-présidence agissant à sa place) statue sur toute question ad hoc ou situation relative au Code soulevées par un(e) membre au cours d'une réunion, y compris sur la question de savoir quel(le)s membres sont habilité(e)s à débattre et à voter sur une question ou une résolution. La présidence a le droit d'intervenir et d'ordonner à un(e) membre de s'abstenir de voter

et de quitter la salle pendant les délibérations et la tenue du vote. La décision de la présidence est finale.

6.3 Administration générale du Code

6.3.1 Lorsque le secrétariat général, après enquête, conclut qu'un(e) membre peut avoir enfreint la loi, les règlements du Cégep, les politiques du Cégep et/ou le Code, il en informe la présidence du conseil d'administration et/ou la présidence du conseil d'établissement, selon le cas, et renvoie l'affaire au comité de gouvernance et d'éthique.

6.3.2 Le comité de gouvernance et d'éthique a pour rôle de décider de la validité de la cause et, le cas échéant, de la sanction à imposer. Les seules sanctions possibles sont la réprimande, la suspension et la destitution. Malgré l'article 5.2.2 du règlement 1, la présidence ne doit pas participer aux réunions ou délibérations prévues à l'article 6.3.3.

6.3.3 La présidence au nom du comité de gouvernance et d'éthique

avise par écrit l'intéressé(e) des infractions alléguées, en renvoyant aux dispositions législatives ou réglementaires pertinentes, notamment celles des règlements du Cégep ou celles du Code. Le comité de gouvernance et d'éthique, avant de délibérer et des rendre une décision, doit donner à l'intéressé(e) trente (30) jours pour exposer son cas par écrit et lui donner la possibilité d'être entendu(e).

6.3.4 Exceptionnellement, la présidence du conseil d'administration ou la présidence du conseil d'établissement, selon le cas, peut relever provisoirement de ses fonctions la ou le membre qui est présumé(e) avoir contrevenu au Code et dont la contravention présumée constitue une situation urgente nécessitant une intervention rapide dans l'intérêt supérieur du Cégep, en attendant une décision finale du comité de gouvernance et d'éthique. Dans ce cas, le comité de gouvernance et d'éthique procède conformément à 6.3.2 et 6.3.3 dans les plus brefs délais.

6.3.5 Si, après avoir entendu la cause de la membre ou du membre, le comité de gouvernance et d'éthique conclut que l'intéressé(e) a contrevenu à la loi, aux règlements du Cégep, aux politiques du Cégep ou au Code, il doit en informer par écrit l'intéressé(e), la présidence du conseil d'administration et/ou la présidence du conseil d'établissement, selon le cas, de la sanction imposée ou, subsidiairement, le comité de gouvernance et d'éthique les informe par écrit que la cause a été rejetée.

6.3.6 Dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la réception de la décision de sanction du comité de gouvernance et d'éthique, la ou le membre peut faire appel par écrit de la sanction imposée auprès de la présidence du conseil d'administration. La présidence, accompagnée du secrétariat général, rencontrera la ou le membre dans les dix (10) jours ouvrables suivant la réception de l'appel pour examiner la décision prise afin de la confirmer ou de l'infirmer. La décision concernant l'appel sera communiquée par écrit à l'intéressé(e) dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la réunion au cours de laquelle la cause a été examinée. La décision de la présidence de maintenir ou d'annuler la décision du comité de gouvernance et d'éthique est finale.

6.3.7 Malgré ce qui précède, une violation présumée du Code par la direction générale ou par une direction d'un collège constituant ne peut être examinée et tranchée que par le conseil d'administration conformément aux articles 20.1, 20.2, 41 et 68 de la Loi.

ARTICLE 7 RÉEXAMEN ET RÉVISION

7.1 Le Code sera réexaminé au moins tous les cinq ans. Toute révision du présent Code entre en vigueur immédiatement après son adoption par le conseil d'administration.



Cégep régional Champlain
Centre Administratif
 1301, boul. Portland,
 Sherbrooke, QC J1J 1S2
 Tél: 819-564-3600 • Fax: 819-564-3639
www.crc-sher.qc.ca



Cégep régional Champlain
Cégep Champlain à Lennoxville
 2580, rue Collège,
 Sherbrooke, QC J1M 2K3
 Tél: 819-564-3666 • Fax: 819-564-5171
www.crc-lennox.qc.ca



Cégep régional Champlain
Cégep Champlain à Saint-Lambert
 900 Riverside Drive,
 Saint-Lambert, QC J4P 3P2
 Tél: 450-672-7360 • Fax: 450-672-9299
www.champlainsaintlambert.ca



Cégep régional Champlain
Cégep Champlain-Saint-Lawrence
 790, avenue Nérée-Tremblay,
 Québec, QC G1V 4K2
 Tél: 418-656-6921 • Fax: 418-656-6925
www.slc.qc.ca